

En cinq minutes...

... l'accord du participe passé
sans se préoccuper du vocabulaire
grammatical,
et notamment de ce #&@?!! de complément
d'objet.

- [Le pourquoi et le comment](#)
- [La seule bonne question](#)

Présentation du *pourquoi* et du *comment*

(Sauter cette section et passer directement à la question à se poser...)

La page de [commentaires](#) évoque des accords fautifs (qu'on aurait dû faire ou ne pas faire) jusqu'au sein de l'Académie ou au plus haut sommet de l'État. Il est donc inutile de se traumatiser (et de traumatiser les autres), puisqu'on se trompe dans le meilleur monde et que, de surcroît, l'accord du participe avec *avoir* s'estompe fortement en pratique à l'oral (Si ! si !).

Entre 30 et 40% des questions que je reçois portent sur l'accord du participe passé et, dans plus de neuf cas sur dix, dans les cas simples ne faisant pas appel aux exceptions, sous-exceptions ou contre-exceptions de la règle : les cas simples avec *avoir*. **Cette page « en cinq minutes » devrait vous permettre de régler le problème de l'accord du participe passé dans 95% des cas.** Rappelons également, sans y revenir, que le participe passé employé comme un honnête adjectif qualificatif dans un groupe nominal s'accorde avec le nom (*les fleurs jaunies*).

Je m'inspire de la *méthode Wilmet* qu'on trouvera exposée en détail [sur cette page](#). J'en indique ici ce qui me semble en être la substantifique moelle, sans détailler les blocages possibles : on pourra se reporter à l'ouvrage de Marc Wilmet... et aux pages spécifiques de ce dossier qui évoquent les complications traditionnelles (présence d'un infinitif suivant le participe, attribut de l'objet et autres joyeusetés).

On trouvera la même approche, *simple et pratique* dans les

ouvrages de la collection **O.R.T.H.** (Jeanine et Jean Guion, Hatier, éditions pour le CE2 et au-delà), sans que soit prononcé l'expression *complément d'objet direct* (ce qui supposerait qu'on sache identifier cette bête-là, ce qui n'est guère aisé pour des élèves — notamment ceux qui ont des difficultés avec l'accord — ou des adultes qui ne baignent pas quotidiennement, par obligation ou par goût de l'aventure, dans la grammaire. *Mais la grammaire, quel régal !* dit pourtant, à juste titre Cavanna).

La seule bonne question :

« Ai-je déjà écrit, *au moment où j'écris le participe, ce qui est ou s'est* [et j'ajoute dans mon interrogation le *participe passé en question*] ? »
Dans les exemples, la double barre verte [||] marque le moment de la question

- **J'ai jeté || des fleurs.** — Au moment même où j'écris *jeté*, ce qui était *jeté* (les fleurs), n'était pas encore écrit : pas d'accord !
- **Les fleurs que j'ai jetées || étaient fanées.** — Au moment où j'écris *jetées*, j'avais déjà écrit *ce qui était jeté* (les fleurs) : accord !

Le principe de la méthode Wilmet est, au moment où l'on écrit le participe passé, de se demander si l'on a déjà écrit *ce qui est ou ce qui s'est* [participe passé] ?
Exemples :

- *J'ai vendu...* Ai-je écrit ce qui est vendu (une pomme, des poires, deux tonnes de fonte, mon âme au diable) ? Non. Pas de support connu pour l'accord, pas d'accord. Peu importe que je sache *dans ma tête*, ce que j'ai vendu : l'ai-je écrit *déjà* au moment où j'écris *vendu*.
- *Les deux gâteaux que j'ai achetés* : au moment où j'écris le participe, j'ai déjà écrit *ce qui était acheté* (les deux gâteaux).
- *Elle s'est lavée* : telle quel, c'est *elle* qui s'est lavée. On fait l'accord. Mais si je sais que je dois écrire *elle s'est lavée les cheveux*, quand ma plume à juste écrit *elle s'est lavée*, je sais que je n'ai pas encore écrit *ce qui est lavé* (les cheveux... ou les pieds si ça vous chante)... et il n'y a pas d'accord.
- Un vieux piège : *ils se sont succédé*. Quand j'écris *succédé*, ai-je écrit *ce qui s'est succédé* ? La question n'a

pas de sens (car *l'un succède à l'autre*). Même remarque avec *Il a plu, neigé, venté* (on ne peut répondre à la question *Qu'est-ce qui est plu, neigé, venté*. Question dénuée de sens : donc pas d'accord puisque la question, ne pouvant être posée, n'a pas de réponse.

Est-ce que ça vous a pris plus de cinq minutes ?

EN GUISE DE CONCLUSION TEMPORAIRE.— L'accord du participe passé connaît certes quelques subtilités (participe suivi d'un infinitif, participe précédé de « en »). On pourra d'ailleurs les retrouver en détail, soit avec l'auxiliaire **avoir**, soit avec **être** (y compris les pronominaux). Mais... la moitié environ des questions que je reçois concernent l'accord du participe passé (c'est dire l'anxiété qu'il cause !) et, dans plus de 95% des cas, il s'agit du cas le plus simple d'accord qu'on résout avec la question précédente. Cette méthode, je le rappelle, n'est pas la mienne : rendons à Marc Wilmet, à Janine et Jean Guion... et sans doute à d'autres avant eux, ce qui ne leur appartient plus désormais... puisque vous pouvez en faire votre miel ! ;-)